Comment travailler avec SCANI ?

Dans notre coopérative, la règle est le volontariat bénévole. Il a bien fallu, à un moment, admettre qu'on ne peut pas toujours se reposer sur les bonnes volontés, le temps disponible chez chacun n'étant souvent pas suffisant.

Par ailleurs, certaines activités nécessitent des assurances et des équipements. C'est par exemple le cas des personnes qui grimpent sur les toits pour installer des antennes. D'autres sont assez chronophages et doivent donner lieu à une rémunération pour que ceux qui s'y attellent n'aille pas dormir sous les ponts le soir.

Au final, en 2018, nous avons comptés qu'au moins 70% du temps de travail effectif était réalisé de façon bénévole.

Dans les 30% restants, l'assemblée générale de SCANI a décidé, en 2017, de porter une grosse partie des efforts (et du budget) à la formation et à l'apprentissage. SCANI recherche donc toute personne, homme ou femme, jeune ou plus âgé, spécialiste ou débutant, en formation initiale, continue ou en reconversion pour intégrer la coopérative.

Les choses se faisant autrement chez SCANI, nous en sommes arrivés à la conclusion que le principe traditionnel de "période d'essai" n'était pas adapté. Lorsqu'on cherche un stage, un apprentissage ou un job, on est dans quel état si on se fait virer 2 semaines après être arrivés ? Que devient tout ce qui s'est organisé entre temps ? Comment se retourner ?

SCANI souhaite privilégier l'approche "période test" : les personnes souhaitant rejoindre l'aventure dans le cadre de l'accompagnement proposé sont invités à se rapprocher rapidement de SCANI, à en comprendre les rouages et à s'y intégrer et s'y activer pour, dans un second temps, travailler plus régulièrement sous un statut de stagiaire, d'apprenti ou autre.

Notre coopérative n'est ni une boite ou les stagiaires font le café ni une "planque pour faire un stage cool". Les maîtres mots sont l'engagement et l'autonomie. Vous pouvez apprendre beaucoup chez SCANI mais il faut venir avec un minimum de passion et au moins une idée de ce que vous voulez faire et de ce que vous voulez apprendre, sinon, ça ne fonctionne pas.

Une personne (rémunérée) est en charge de l'accueil et de l'accompagnement. N'hésitez pas à prendre contact ou à venir nous voir à une permanence.

Vous trouverez par ici un texte écrit par les premiers stagiaires de SCANI si vous avez un peu peur de ou vous risquez de mettre les pieds.

Révision #4
Créé 2018-09-05 16:24:11 UTC par Bruno Spiquel
Mis à jour 2020-08-18 09:35:41 UTC par Bruno Spiquel